

April 1999

De quelques textes bibliques comme préambule

Ambrogio Spreafico

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Spreafico, A. (2019). De quelques textes bibliques comme préambule. *Mémoire Spiritaine*, 9 (9). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol9/iss9/5>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in *Mémoire Spiritaine* by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

De quelques textes bibliques comme préambule

*Mgr Ambrogio Spreafico**

C'est un honneur pour moi que de pouvoir prendre part à ce colloque et de proposer quelques réflexions en guise d'introduction, à partir de mon champ de recherche, qui est la Bible. Je remercie le professeur J.-D. Durand qui, dans un certain sens, est le maître-artisan de cette rencontre. Il l'a voulue avec force et nous a engagés dans son projet.

J'ai accepté volontiers d'ouvrir ce colloque par quelques réflexions, parce qu'il revêt, selon moi, une signification et une valeur tout à fait particulières. On pourrait penser que ce thème de l'esclavage est désormais dépassé dans notre société contemporaine, où l'attention aux problèmes des minorités et des petits semble avoir grandi, où les nouvelles voyagent sur Internet, où la globalisation dépasse les frontières géographiques et les divisions ethniques. Certes l'esclavage est désormais aboli par la législation des États. En ce siècle, ont été accomplis de substantiels progrès dans cette direction. Nous sommes à un point de non retour. Et pourtant tout n'apparaît pas gommé, non seulement parce qu'en plusieurs pays l'esclavage continue, mais encore parce que l'asservissement d'autrui se pratique encore largement sous différentes formes.

La pratique de l'esclavage a marqué l'histoire depuis les origines jusqu'à nos jours. Elle révèle une conception de l'être humain très précise, que les

* Mgr Ambrogio Spreafico est Recteur Magnifique de l'Université Pontificale Urbanienne.

différentes idéologies ont légitimée au cours des âges. Des théories philosophiques, juridiques, religieuses, ont justifié bien souvent l'esclavage comme une réalité inscrite dans la structure même de la société et de la condition humaine. Le grand Platon, quoiqu'opposé à l'esclavage de ses concitoyens, n'avait aucune objection à ce que *les barbares* fussent mis en esclavage. Ils étaient considérés comme des citoyens de seconde zone, condition qui marquait pour toujours leur existence, jusque dans leur descendance. Leur différence essentielle dérivait d'une observation incroyable : la disposition quasi naturelle des barbares à se soumettre au pouvoir des souverains, et par là, leur incapacité intellectuelle à comprendre la valeur de la liberté.

La Bible ne pouvait certainement pas se démarquer beaucoup de la culture du monde ambiant où l'esclavage était un fait accepté comme élément de la structure sociale. La Bible suit donc les grandes cultures au milieu desquelles elle se meut, comme la culture égyptienne et la culture mésopotamienne. Le Nouveau Testament ne s'affranchit pas des positions de l'Ancien Testament. Il suffit de penser à l'exhortation de saint Paul : « Esclaves, soyez soumis à vos maîtres...¹ » Le christianisme hérite de cet enseignement, et le porte avec lui au cours des siècles, parfois même avec des contradictions.

Une trop lente prise de conscience

Réfléchir sur le thème de l'esclavage, 150 ans après son abolition, revêt donc une signification tout à fait singulière. Le titre de notre rencontre nous introduit dans sa signification : *L'esclavage, négation de l'humain*. Il s'agit d'une réflexion anthropologique, théologique, historique, culturelle, tournée vers cette affirmation que l'esclavage est non seulement une pratique socialement blâmable, mais aussi la négation de l'être humain lui-même. La vérité de cette connaissance est allée en s'affermissant trop lentement au cours de l'histoire et dans la conscience des peuples, des États et même des communautés religieuses. Dans l'Église catholique, le Concile Vatican II déclara de manière définitive que l'esclavage était à condamner². Plus explicite encore est le Catéchisme de l'Église catholique : « Le septième commandement proscrit les actes ou entreprises qui, pour quelque raison que ce soit,

1. Éphésiens 6,5.

2. *Gaudium et spes*, n° 29.

égoïste ou idéologique, mercantile ou totalitaire, conduisent à *asservir des êtres humains*, à méconnaître leur dignité personnelle, à les acheter, à les vendre et à les échanger comme des marchandises. C'est un péché contre la dignité des personnes et leurs droits fondamentaux que de les réduire par la violence à une valeur d'usage ou à une source de profit. St Paul ordonnait à un maître chrétien de traiter son esclave chrétien " non plus comme un esclave, mais comme un frère (...), comme un homme, dans le Seigneur " (Philémon 16)³. » Bien sûr, il y eut dans l'histoire des prises de position et des combats contre l'esclavage. Mais la conscience ne manifesta pas sa condamnation avec la même netteté ni partout ni toujours.

Le colloque qui s'ouvre aujourd'hui prend toutefois une valeur spéciale et pas seulement par son contenu. Il est organisé par une représentation diplomatique, l'Ambassade de France près le Saint-Siège, de concert avec une autre Ambassade, celle du Sénégal près le Saint-Siège, par quelques centres académiques et culturels, l'université Pontificale Urbainienne, le Centre Saint Louis de France, l'Institut Italo-Latino-Américain, et par deux grands Ordres missionnaires, les Missionnaires d'Afrique et les Missionnaires Comboniens. Nous représentons des forces et des institutions diverses, laïques et religieuses, qui s'unissent aujourd'hui pour un engagement commun, non seulement à condamner l'esclavage, mais aussi à proposer au monde un rapport nouveau entre les sociétés et les individus, dans l'affirmation de l'absolue égalité de toutes les personnes humaines, qui jouissent des mêmes droits et des mêmes devoirs. Ensemble, nous sommes conscients des anciennes et des nouvelles formes d'esclavage dans notre monde contemporain, et c'est principalement pour cette raison qu'en réévoquant et en reliant le passé, nous le proposons comme avertissement pour le futur, afin que l'esclavage n'entache jamais plus l'histoire du monde.

Quelques réflexions à partir de la Bible

Je voudrais maintenant présenter quelques réflexions allant dans cette direction et partant de la Bible. Si nous regardons le texte biblique et son interprétation au cours des siècles, nous pouvons constater une démarche her-

3. *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 2414, Paris, Mame-Librairie Éditrice Vaticane, 1992.

méneutique, qui très lentement fait émerger la vérité et la richesse du texte sacré dans un mélange étroit de la révélation et de l'histoire, spécifique à la tradition judéo-chrétienne. Le point de départ de la réflexion biblique s'insère au cœur des cultures du Moyen Orient. L'esclavage est accepté comme facteur commun de la culture environnante. Toutefois la Bible contient en son sein des éléments pour dépasser l'esclavage. On pourrait dire la même chose par exemple du comportement dans les affrontements guerriers : il y a des passages de l'Ancien Testament où l'on met en relief l'image guerrière d'Israël, mais d'autres où l'on annonce la fin de la guerre comme un moyen de rétablir la justice. Examinons quelques textes.

Le récit biblique de la création

Le premier texte se situe au commencement de la Bible. Il s'agit du très beau récit de Genèse 1. Sous une forme qui confine à la poésie, l'auteur raconte l'intervention créatrice de Dieu en sept jours. Après avoir créé tous les êtres vivants, Dieu créa l'être humain. Aux versets 26 et 27 un pluriel délibératif introduit la décision divine : « Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance... Et Dieu créa l'être humain à son image ; il le créa à l'image de Dieu ; homme et femme il les créa. » Ici est affirmée la profonde égalité de la femme et de l'homme, et donc de tous les êtres créés. Si nous pensons à la culture du temps, le texte introduit un principe d'égalité tout à fait inattendu. L'égalité se fonde sur le rapport analogique avec Dieu, et concerne l'humanité dans sa totalité, telle que l'expriment les mots mâle et femelle. On ne parle pas d'esclavage, mais il est clair que le principe d'égalité est fondateur pour tous et pour toutes les relations. Ce texte nous permet d'affirmer qu'aucun argument théologique ne peut permettre de justifier l'esclavage sur la base d'une distinction naturelle entre les êtres humains.

La législation mosaïque

Cependant, les textes législatifs du Pentateuque (Exode 21, 2-4 ; Lévitique 25, 44-45 ; Deutéronome 5,12-15 ; 15,12-18), semblent accepter nettement l'esclavage. Toutefois, sous différentes formes, s'affiche là une at-

tion particulière pour l'esclave, qui modère la loi et laisse ouverte la porte à d'autres solutions. C'est en ce sens qu'il faut lire les législations de l'année sabbatique et du jubilé, qui envisagent la libération des esclaves.

Saint Paul

La position de Paul comporte des contradictions : d'un côté il accepte l'esclavage, et de l'autre, dans la lettre à Philémon, il dit en parlant de l'esclave Onésime : « Peut-être n'a-t-il été séparé de toi pour un temps que pour t'être rendu pour l'éternité, non plus comme un esclave, mais bien mieux qu'un esclave, comme un frère bien-aimé : il l'est tout particulièrement pour moi, et il doit l'être bien plus encore pour toi, et selon la chair et comme frère dans le Seigneur⁴. » Il semble que Paul souligne un élément d'égalité entre maître et esclave, quand il demande à Philémon d'accueillir Onésime en tant qu'homme. Ce fait n'était certes pas commun en son temps. Si nous mettons en regard les lettres que Pline écrivit à son ami Sabinien pour qu'il accueille un esclave fugitif, nous y remarquons une notable différence. Pline demande d'être indulgent avec l'esclave et de le recueillir. Paul demande à Philémon de transformer la relation même avec l'esclave.

Les Pères de l'Église et les écrivains chrétiens

Il existe une contradiction dans l'histoire en ce qui regarde l'attitude des chrétiens face à l'esclavage. Tant chez les Pères de l'Église que chez les anciens écrivains chrétiens, l'esclavage était mis en théorie et accepté. Il est vrai que dans l'Europe chrétienne le colonialisme théorisa l'esclavage. Mais des voix ne manquèrent pas pour le condamner. Comme recteur de l'Université Urbanienne, je voudrais rappeler un texte du fondateur de cette Université, le Pape Urbain VIII, qui dans les lettres apostoliques du 22 avril 1639 écrivait : « *Districius inhihemus ne quis in posterum audeat seu præsumat Indios in servitutem redigere, vendere, emere, commutare, vel donare, ab uxoribus et filiis suis separare, rebus et bonis spoliare, ad alia loca*

4. Philémon, 15-16.

*deducere et transmittere, aut quoquo modo libertate privare, in servitutum retinere, nec non praedicta agentibus consilium, auxilium, favorem, et operam quocumque praetextu et quaesito colore praestare, aut id licitum, seu docere ac alias quomodolibet praemissis cooperari*⁵. »

Des bases pour aller toujours de l'avant

L'affirmation biblique d'un principe d'égalité (Genèse 1 et Paul), quoique souvent méconnu par le christianisme lui-même, en même temps que l'attention portée à l'homme en situation de faiblesse et d'esclavage (textes législatifs), fournit une base fondamentale sur laquelle s'établissent des principes nouveaux, qui se révèlent facteurs de civilisation. Face à un homme européen facilement replié sur lui-même, tendu vers la défense de ses droits, de ses espaces territoriaux et de son bien-être, la plupart du temps insensible aux drames de ses voisins et surtout de ceux qui sont au loin, réaffirmer un principe d'égalité et de solidarité à la base d'un long processus de changement peut nous aider à faire de ce colloque non seulement une réflexion historique sur le passé, mais aussi une proposition de changement pour le futur. Si l'esclavage est aussi la conséquence de la théorie admettant qu'un homme puisse être soumis à un autre, nous ne resterons pas indifférents devant une société qui conduit souvent à des idées assez semblables. Nous pensons à l'attitude envers quelques minorités, comme les Tziganes, ou envers certains pays ou continents.

Dans la lecture de la Bible et à travers les longs processus culturels et interprétatifs, le croyant dispose d'un solide point d'appui pour affirmer que vraiment l'esclavage est la négation de l'homme.

5. « Nous interdisons avec force à quiconque d'oser ou d'envisager réduire en servitude les Indiens, les vendre, les acheter, les échanger, les donner, les séparer de leurs épouses et de leurs enfants, les dépouiller de ce qu'ils avaient et de leurs biens, les transporter en d'autres lieux, les priver de leur liberté en quelque manière que ce soit, les retenir en esclavage ; comme aussi conseiller, sous un prétexte quelconque, de secourir, de favoriser et d'assister ceux qui font ces choses, ou dire et enseigner que cela est permis, ou coopérer en quelque manière à ce qui est marqué ci-dessus. » (NDLR : La traduction ici donnée de ce texte célèbre est celle que nous trouvons dans l'édition française des Lettres apostoliques *In supremo* « pour détourner du commerce des Nègres » du pape Grégoire XVI (3 décembre 1839) parue dans un tract antiesclavagiste de 1844 : Cf. texte latin et français avec introduction, dans *Mémoire Spiritaine* n° 1, avril 1995, p. 135-145).